

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 JUIN 2016,
À 20 H À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Louis Gosselin, conseiller
Julien Milot, conseiller
Serge Pouliot, conseiller
Mme Debbie Deslauriers, conseillère
Josée Pelletier, conseillère

ABSENTS:

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016
 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 mai 2016
 5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 2 juin 2016
 6. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
 7. Rapport des membres du conseil et du maire
 8. Résolution: Adoption du 1^{er} projet de règlement numéro 566 - 2016 - Agriculture 2 dans VA-3
 9. Résolution: Service des Sauveteurs - contrat été 2016
 10. Explications et période de questions sur les dérogations mineures
 11. Résolution: Dérogation mineure - F. Bourbeau - 246, côte St-Patrice
 12. Résolution: Dérogation mineure - J. Godbout et S. Bernard - 6710, chemin Royal
 13. Résolution: Dérogation mineure - 9095-2805 Québec inc. - 6798 - 6800, chemin Royal
 14. Résolution: Contrat d'arpentage à Picard & Picard
 15. Résolution: Contrat de réparation - drainage du terrain de jeux
 16. Comptes à payer
 17. Correspondance
 18. Période de questions
 19. Clôture de la séance
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 887-16**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Julien Milot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 888-16**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 MAI 2016

Il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Serge Pouliot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **2 mai**, tel que rédigé.

**RÉSOLUTION
NO: 889-16**

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 19 MAI 2016

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Louis Gosselin et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **19 mai**, tel que rédigé.

**RÉSOLUTION
NO: 890 -16**

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 2 JUIN 2016

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Josée Pelletier et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **2 mai**, tel que rédigé.

6. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de MAI 2016 : **16**
Coût des travaux : **286 250 \$**

7. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

RÉSOLUTION
No: 891-16

8. RÉSOLUTION: ADOPTION DU «RÈGLEMENT NUMÉRO 566-2016 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 305 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AUTORISER LA CLASSE D'USAGE « AGRICOLE 2 » DANS LA ZONE VA-3. »

Il est **proposé** par Julien Milot , **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter le 1^{er} projet de règlement numéro 566-2016 intitulé «Règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 305 de la municipalité afin d'autoriser la classe d'usage « Agricole 2 » dans la zone VA-3. »

Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet d'autoriser la classe d'usage « Agricole 2 : acériculture et cultures spécialisées » dans la zone VA-3.

Article 2 : Modifications au CHAPITRE XII DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 305 « GRILLES DES SPÉCIFICATIONS ET DISPOSITIONS APPLICABLES À CHAQUE ZONE »

L'article 12.2, intitulé « GRILLES DE CERTAINES DISPOSITIONS DE ZONAGE », contenant les zones « VA-1 à VA-5 » et faisant partie du règlement de zonage, est modifié de la façon suivante :

L'ajout d'un point, dans la colonne de la zone « VA-3 », vis-à-vis l'usage « AGRICOLE II » de manière à autoriser cet usage dans ladite zone, le tout tel qu'illustré sur la grille en annexe du présent règlement.

La « GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE CERTAINES DISPOSITIONS DE ZONAGE » relative aux zones « VA-1 à VA-5 », identifiée comme étant l'annexe A au présent règlement, en fait partie intégrante.

Article 3 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

RÉSOLUTION NO : 892-16

9. RÉSOLUTION- SERVICE DES SAUVETEURS - CONTRAT ÉTÉ 2016

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Debbie Deslauriers, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, Michelle Moisan, à signer l'entente avec «Service de sauveteurs» pour l'embauche de sauveteurs à la piscine municipale pour l'été 2016.

10. EXPLICATIONS ET PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Les explications concernant les trois (3) demandes de dérogations ont été fournies et aucune question n'a été posée.

RÉSOLUTION NO: 893-16

11. RÉSOLUTION:DÉROGATION MINEURE - R. BOURBEAU -246, CÔTE ST-PATRICE

Il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'autoriser la construction du garage directement adossé à l'atelier existant à la condition qu'aucune ouverture ne soit pratiquée qui pourrait réunir les deux bâtiments par l'intérieur.

RÉSOLUTION NO: 894-16

12. RÉSOLUTION: DÉROGATION MINEURE - J.GODBOUT ET S. BERNARD - 6710, CHEMIN ROYAL

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'autoriser la création du nouveau lot projeté qui aura une superficie approximative de 2 769,2 m² au lieu de 4 000 m². Le lotissement est rendu nécessaire par la destruction du lot actuel qui a été amputé de 44,8 m² en

vue de l'achat d'une parcelle de ce terrain par la municipalité dans le but d'y construire un poste de pompage.

**RÉSOLUTION
NO: 895-16**

13. RÉSOLUTION: DÉROGATION MINEURE - 9095-2805 QUÉBEC INC. - 6798-6800, CHEMIN ROYAL

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la création du nouveau lot projeté qui aura une superficie approximative de 1 636,5 m² au lieu de 4 000 m². Le terrain aura une façade de 33,6 m au lieu de 50 m. Le lotissement est rendu nécessaire par destruction du lot actuel qui a été amputé de 40,3 m² en vue de l'achat d'une parcelle de ce terrain par la municipalité dans le but d'y construire un poste de pompage.

**RÉSOLUTION
NO: 896-16**

14. RÉSOLUTION: CONTRAT D'ARPENTAGE À PICARD & PICARD

ATTENDU QUE les travaux d'assainissements des eaux usées nécessitent l'octroi d'un contrat d'arpentage pour les postes de pompage ainsi que validation des repères et levés et prise de photos;

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents, de donner le contrat d'arpentage à Picard & Picard au montant de 5 425 \$ provenant du PIQM-Volet 1.4 pour effectuer les travaux suivants:

1. Poste de pompage sur le lot 170, levés de terrain et description technique de l'emplacement du poste, de la servitude, identification cadastrale de la partie restante
2. Validation des repères d'arpentage le long du chemin de contournement
3. Levés et prise de photos des 106 repères existants le long du chemin Royal

**RÉSOLUTION
NO: 897-16**

15. RÉSOLUTION: CONTRAT DE RÉPARATION - DRAINAGE DU TERRAIN DE JEUX

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à Jean-Michel Deschamps pour le drainage du terrain de jeux au montant de 7 837.60 \$ avant taxes provenant du fonds général.

**RÉSOLUTION
NO : 898-16**

16. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (13 965,66 \$) et autorise le paiement des comptes à payer (81 724,38 \$) totalisant **95 690,04 \$** pour le mois de **mai** 2016 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **898-16**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

17. CORRESPONDANCE

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a octroyé le permis de recherche archéologique demandé par la firme d'archéologie Truelle et compagnie, mandataire du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). La rencontre de démarrage a donc eu lieu ce lundi 6 juin et les travaux d'assainissement des eaux usées débuteront tel que prévu le 13 juin prochain.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus ont répondu aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION
NO : 899-16**

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 40.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE